

Nous acceptons maintenant les demandes

Nous sommes heureux de présenter le nouveau [Cadre de la raison d'être RBC – Générer des idées pour les gens et la planète](#).

Le nouveau cadre clarifie nos ambitions afin **d'accélérer la transition vers une économie carboneutre, de doter les gens des aptitudes nécessaires pour réussir et de favoriser une répartition plus juste de la richesse dans les collectivités où nous exerçons nos activités**. Il s'appuie sur nos stratégies actuelles d'investissement dans les collectivités, notamment Techno nature RBC, et sur le travail important que nous avons accompli avec nos organismes de bienfaisance et OSBL partenaires au cours des dernières années.

Nous renforcerons notre stratégie en matière de climat et établirons des initiatives axées sur des investissements communautaires dans l'innovation climatique, des solutions écologiques et des infrastructures communautaires plus écologiques. Nous entendons réaliser ces objectifs en favorisant les modes de transport alternatifs, en appuyant les adaptations communautaires, en éduquant et en appuyant l'industrie agricole, en mettant sur pied des projets de technologies propres novateurs, et en proposant des solutions fondées sur la nature qui restaurent la biodiversité.

En 2024, les demandes resteront les mêmes que par les années précédentes. Veuillez prendre connaissance des nouvelles priorités pour obtenir des indications sur les types de projets que RBC et RBC Fondation cherchent à financer dans le cadre de sa transition vers sa stratégie élargie.

Comment présenter une demande

Les organismes peuvent présenter une demande sur le [portail Impact social RBC](#). Les demandes seront évaluées à **deux moments précis en 2024** :

1. Première date d'échéance : **12 février à 23 h 59 (HP)**

- Faites une demande avant le 12 février et vous obtiendrez une réponse avant le 26 avril 2024.
- Si vous manquez cette première date, votre demande restera ouverte, mais elle ne sera pas évaluée avant la date d'échéance suivante, soit le 6 mai.

2. Deuxième date d'échéance : **6 mai à 23 h 59 (HP)**

- Faites une demande avant le 6 mai et vous obtiendrez une réponse avant le 19 juillet.
- Après le 6 mai, la période de demande sera fermée pour 2024.

Toutes les demandes présentées sont évaluées en fonction de critères de risque et font l'objet d'un contrôle diligent mené par RBC Fondation.

Pour toute question au sujet du processus de demande, adressez-vous à environmentaldonations@rbc.com.

Priorités

- ① L'élimination des obstacles à la transition vers les modes de transport écologiques.
- ② Les projets pilotes d'amélioration communautaire et les solutions évolutives qui favorisent les collectivités à faible émission de carbone.
- ③ La sensibilisation et le soutien du secteur agricole à la transition vers des pratiques plus durables.
- ④ Des projets innovants dans le domaine des technologies propres, tels que l'augmentation de la capture du carbone, le développement des énergies renouvelables ou l'amélioration du recyclage et du stockage des batteries.
- ⑤ Des solutions positives pour la nature afin de lutter contre la perte de celle-ci, de restaurer la biodiversité et de renforcer la résilience aux changements climatiques. Nous chercherons également à conclure des partenariats dirigés par des Autochtones.